

Eolien : 42 MW installés en Wallonie en 2016

Au cours de l'année 2016, 19 nouvelles éoliennes ont été installées en Wallonie pour une puissance totale supplémentaire de 42 MW. Le parc éolien wallon compte toutefois 151 MW en construction et 100 MW autorisés définitivement. Après une année supplémentaire de léthargie, la reprise du secteur semble enfin s'annoncer pour 2017.

L'APERe a compilé dans son Observatoire les statistiques d'installation éolienne. Avec la mise en fonction des parcs de Walhain-Gembloux (2 éoliennes opérationnelles sur 6), Falmagne (4 éoliennes), Ollignies-Ghislenghien (1 éolienne) et Sterpenich (3 éoliennes) et des extensions sur les parcs de Cinet-Sovet (1 éolienne), Dour Quiévrain Nord (2 éoliennes) et de Beaumont-Froidchapelle (6 éoliennes), la Wallonie atteint désormais une puissance installée de 750 MW qui permet de produire plus de 1.543 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de plus de 440.000 ménages.

Après un taux de croissance de 10% en 2015, l'éolien wallon a connu une croissance de 6% seulement en 2016. La filière accuse un ralentissement important au cours de ces dernières années, en raison notamment de nombreux recours au Conseil d'Etat. Le nombre de ces recours est toutefois en diminution (23 dossiers actuellement contre 35 l'année précédente).

De nombreux projets éoliens sont actuellement en développement : projets en étude d'incidences (953 MW), en demande de permis (150 MW) et en recours (392 MW). Il faut cependant tenir compte du fait que de nombreux projets sont mutuellement exclusifs et que seuls les meilleurs seront retenus. A cela s'ajoutent les projets définitivement autorisés (100 MW) et les parcs en construction (151 MW).

Au vu des statistiques, il semble de plus en plus difficile pour la Wallonie d'atteindre les objectifs éoliens qu'elle s'est fixés à l'horizon 2020 : une production annuelle de 2437 GWh, soit une puissance installée totale de 1150 MW. Il faudrait que soient installées 100 MW/an pendant chacune des quatre prochaines années.

Néanmoins, avec 151 MW éoliens en construction et près de 100 MW autorisés et libres de tout recours, il semble bien que 2017 sera l'année de la reprise.

La réalisation – ou non – de l'objectif éolien wallon affectera également la capacité de la Belgique d'atteindre ses objectifs européens de production d'énergie renouvelable à l'horizon 2020.

Et ailleurs en Belgique ?

En 2016, la Flandre a installé 52 éoliennes pour une capacité de 135 MW, ce qui porte la puissance totale en Flandre à 924MW. La Flandre poursuit ainsi une croissance dynamique, nettement supérieure à celle de la Wallonie.

Au large des côtes belges, par contre, c'est le statu quo : le parc offshore se stabilise à 182 éoliennes totalisant 712 MW. La construction du parc Nobelwind (50 éoliennes totalisant 165 MW) est sur le point d'être achevée, mais le parc ne commencera à injecter sur le réseau qu'à la mi-2017.



Un hommage à Jade Charouk

En hommage à Jade Charouk, ancien Facilitateur éolien décédé accidentellement en août 2014, le parc éolien de Dinant-Falmagne porte aujourd'hui son nom. Jade Charouk a marqué les esprits par l'énergie qu'il a déployée au service de l'éolien wallon.

Consultez toutes les statistiques sur l'Observatoire éolien :

www.apere.org/observatoire-eolien

Contact presse : APERe – Bruno Claessens : 02 209 04 07 – 0477 56 00 22

A propos de l'APERe

L'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl) mène depuis 1991 des actions d'éducation et de conseil pour un développement harmonieux des énergies renouvelables en Belgique.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe constitue un réseau académique, associatif et d'économie sociale dans le domaine de l'énergie durable.

Notre expertise et nos outils sont mis à disposition des particuliers, des professionnels et des collectivités.

Pour mieux nous connaître : www.apere.org

